

BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 1

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

**Président** : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur  
**Secrétaire** : Mme ANGEL Marie-Lucile, parent d'élèves

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18h15.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 9 avril 2015 est adopté.

**Ordre du jour :**

Monsieur le Proviseur demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Validation des sorties et voyages
- bilan de la certification langues vivantes anglais allemand
- validation de la convention avec l'établissement de Tabor pour le « Week-end gourmand du Chat Perché »
- 

L'ordre du jour est adopté.

**I – Organisation de l'action éducative :**

- Bilan de l'action éducative pour 2014/2015 :

Monsieur le Proviseur remet le bilan de fonctionnement pour l'année scolaire 2014/2015, bilan qui a été adressé au Rectorat et à l'Inspection académique.

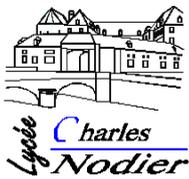
Monsieur le Proviseur adresse ses remerciements à l'ensemble des équipes qui ont permis l'élaboration de ce rapport, équipe pédagogique, intendance.

Il précise que ce rapport permet de mettre en évidence les performances du lycée dans l'accompagnement des élèves.

Cette présentation du rapport se fera en quatre points par rapport au projet d'établissement :

Premier point : La mise en œuvre d'une politique éducative visant à renforcer la réussite des élèves :

Il s'agit de mesurer l'efficacité du travail réalisé au sein de l'établissement. Monsieur le Proviseur précise que l'indicateur taux d'accès bac peut s'avérer non performant car il tient compte des départs des élèves de l'établissement et cet indicateur ne reflète donc pas le travail engagé au sein de l'établissement. Il est donc plus pertinent et plus précis de retenir les indicateurs d'orientation fin seconde qui sont illustrés par des schémas, rappelant ainsi qu'il y avait 253 élèves en seconde (année scolaire 2014/2015), 234 passages en première générale et technologique, soit un taux de 92,1% contre 92% en 2013 ; 7,9% des élèves ont choisi une première technologique et 3,6% sont réorientés en professionnel.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 2

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

Il est explicité par la suite la répartition de ces élèves en classe de première générale ; le constat est le suivant : maintien du taux d'élèves à 13,8% en section littéraire, par contre il existe comme dans l'ensemble des établissements de la région, une bascule des élèves vers la section ES avec une désaffectation de la section S : 38,7% en ES, 32% en S contre 46,5 l'année précédente.

Sont ensuite examinées les orientations post-terminale : 95% des élèves ont obtenu une proposition conforme à l'un de leurs vœux ; seuls 4% d'élèves sont restés sans solution après la première phase d'APB. 76% des élèves ont opté pour des études longues et 17% pour une orientation de type BTS, DUT.

Monsieur le Proviseur fait remarquer que les élèves qui sont restés sans solution sont plus nombreux en série littéraire qu'en série scientifique.

Il constate également qu'il n'y a pas eu de variation importante par rapport à l'année dernière et que ces résultats sont conformes aux attentes demandées à un lycée d'enseignement général.

Monsieur le Proviseur conclut en soulignant qu'à la rentrée prochaine on pourra vérifier si la cohérence de ces chiffres est maintenue en fonction des choix réels des élèves.

Il est ensuite abordé le bilan du dialogue de gestion et de performance qui a été réalisé fin mars 2015 et qui est fondé sur l'analyse des résultats de l'établissement.

On peut retenir 5 points de satisfaction qui sont détaillés dans le bilan, Monsieur le Proviseur insistant sur l'implication des élèves par les différentes actions mises en place par le CVL et la MDL.

A cette occasion, Monsieur le Proviseur adresse tous ses remerciements à Monsieur GROSJEAN pour son travail, son implication compte tenu de sa charge de travail, étant également l'agent comptable d'autres établissements.

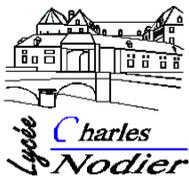
Il précise que les points de satisfaction ont été fixés par le Rectorat et que seuls trois points sont en vigilance, que l'enquête sur le climat social sera mise en place à la rentrée prochaine, que ce bilan permet de démontrer l'image très positive du lycée par le Rectorat.

Il est ensuite présenté l'aide et l'accompagnement des élèves par Monsieur le Proviseur adjoint, Monsieur BERGEROT.

Deux pôles importants sont examinés au cours du Conseil d'Administration : le bilan du tutorat et le bilan de l'accompagnement personnalisé.

43 élèves ont bénéficié du tutorat, dont 14 dans le cadre d'un DPPE.

Le tutorat s'adresse principalement aux élèves de seconde ; seuls deux élèves de première en ont bénéficié ; il est rappelé que le tutorat est fondé sur une grande souplesse d'intervention des tuteurs qui s'adaptent à l'élève ; le bilan est très positif et il est prévu d'améliorer ce dispositif l'année prochaine afin d'en faire bénéficier plus d'élèves.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 3

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

En ce qui concerne l'accompagnement personnalisé, il est rappelé le fonctionnement de cet accompagnement en groupes allégés avec les différents thèmes qui peuvent être abordés. Selon les classes au cours de la discussion, il a été proposé une ouverture culturelle pour les sections S à compter de la première.

Monsieur le Proviseur reprend la parole pour aborder le bilan du dispositif personnalisé de réussite éducative.

Il rappelle que ce dispositif est lourd à mettre en œuvre, qu'il doit exister une réelle plus value quant au dépistage des élèves en difficulté et que lorsque l'on examine en détail le bilan lors des conseils pédagogiques, le système actuel n'apporte pas cette plus value attendue.

Il estime que le dépistage actuel est non pertinent et qu'un nouveau système d'évaluation devrait être mis en place par l'envoi de fiches au collège concernant les élèves rencontrant des difficultés, ce qui permettrait une réactivité plus rapide face à ces élèves car les commentaires des enseignants sur cette fiche seraient plus fiables que les épreuves actuelles.

Il propose donc l'évolution du DPRE sur un autre dispositif.

Il est ensuite abordé la question du renouvellement de l'accueil des élèves en classe de seconde ; il est rappelé qu'un livret d'accueil est remis à chaque famille lors de l'inscription, qu'il est prévu pour la rentrée prochaine une journée d'intégration avec prise en charge par les professeurs principaux, présentation de l'équipe de direction, d'éducation, distribution des documents de rentrée, l'après-midi étant consacré à la distribution des manuels scolaires, explication de l'emploi du temps.

A cette journée de rentrée il sera mis en place une journée d'intégration organisée par les enseignants d'EPS ; il s'agira d'une randonnée dans le haut Jura.

Il est rappelé le planning des examens, le protocole de remplacement des professeurs, Monsieur le Proviseur indiquant que ce bilan est très satisfaisant puisque plus de 95% des heures ont été assurées.

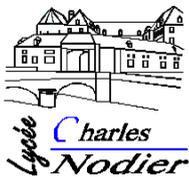
Il est ensuite abordé la préparation de la rentrée 2015/2016 ; il y aura, comme cette année 8 secondes, 2,5 classes en L, 3 classes en ES et 1,5 classes en L en première et les terminales restant identiques.

Il va être mis en place à la rentrée une répartition des élèves dans les classes, selon une répartition en fonction du travail et des compétences pour faire des classes plus équilibrées.

Pour ce travail, l'ensemble des professeurs a été remercié pour leur collaboration.

Il est abordé des projets pour la rentrée 2015/2016 ; il y aura trois ateliers : atelier Humanités, atelier préparation au concours IEP, atelier Archimède.

Monsieur le Proviseur se félicite du fonctionnement des différentes instances du lycée et de la qualité des relations échangées, notamment avec les fédérations des parents d'élèves.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 4

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

Il rappelle également qu'au cours de l'année plus de 102 projets ont pu être réalisés et il remercie Madame COUTURIER pour son travail, et l'établissement du document figurant en annexe du rapport qui recense l'ensemble de ces projets.

A cette occasion, il tient à remercier également Madame Gatto pour les expositions de fin d'année, Mme Delavelle pour le concert et les enseignants qui ont participé au raid VTT. Ces différents projets ont permis l'épanouissement des élèves.

Il est donné la parole CORROTTE pour la présentation du week-end gourmand, projet co-piloté par le BTS Tourisme. L'ensemble des élèves de BTS sera sur le terrain pendant les trois jours de cette manifestation.

Monsieur le Proviseur rappelle les projets concernant la création d'une licence professionnelle tourisme qui pourrait voir le jour lors de la rentrée 2017 ; ce projet est mis en place avec l'Université de Franche-Comté.

Il est également rappelé la volonté d'ouvrir un BTS Communication en alternance ; le dossier définitif sera déposé en septembre prochain.

Ces deux projets permettraient de développer un pôle d'enseignement autour du BTS actuel.

Si ces projets voient le jour, cela permettrait également de redéployer des locaux à destination des BTS, licence professionnelle, sur le pôle Charité.

Il est ensuite abordé le bilan de la vie scolaire.

Monsieur le Proviseur indique que le taux d'absentéisme a été de 3,51% lors de cette année scolaire, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente mais, en réalité, cette augmentation n'est due qu'à 4 élèves.

La commission éducative s'est réunie toutes les 6 semaines.

Deuxième point :

Education au respect de soi-même et des autres : favoriser l'épanouissement des élèves.

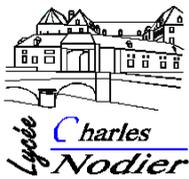
Le Proviseur aborde le deuxième point de son propos.

A ce titre, le Proviseur rappelle que les instances lycéennes ont très bien fonctionné au cours de l'année, avec un investissement important des élèves dans différentes manifestations telles que le Téléthon, le bal de fin d'année, l'implication dans la journée « Je suis Charlie » qui a donné lieu à la publication d'un livre reprenant l'intégralité des interventions et qui sera mis en vente par l'ANAP au prix de 3 €.

Il tient à nouveau à saluer la qualité du travail, tant des intervenants que des élèves.

Il est proposé que tous les ans, le 9 décembre, une journée sur la laïcité puisse être mise en place.

Monsieur le Proviseur précise qu'à la rentrée prochaine une salle sera mise à la disposition pour l'ensemble des associations du lycée.



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 5

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

Monsieur le Proviseur souligne qu'une élève a réussi le concours Général ; il tient à saluer son excellence.

Troisième point : amélioration des conditions de vie des élèves et du personnel du lycée Charles Nodier :

Sont ensuite abordées les améliorations apportées au lycée ainsi que l'ensemble des travaux en cours qui sont pilotés par Monsieur GROSJEAN qui a fait un travail de fond important pour la remise en place des travaux d'entretien et de modernisation de l'établissement.

Il tient à remercier pour son soutien, la Région, qui a accompagné le lycée pendant les travaux durant deux ans.

Quatrième point : l'affirmation de l'image et la politique de communication du lycée Charles Nodier :

Enfin, il est abordé les différentes réalisations quant aux supports de communication de l'établissement, site Internet, la plaquette du lycée, la cohérence de la charte graphique, précisant qu'il y aura une traduction pour les élèves étrangers.

En conclusion, Monsieur le Proviseur renouvelle tous ses remerciements aux enseignants, au personnel TOS, à l'ensemble de ses proches collaborateurs, à Monsieur GROSJEAN pour le travail exceptionnel fourni, à Monsieur BERGEROT pour son travail dans la conception des plannings, la gestion au quotidien, Madame COUTURIER.

Il soumet enfin au vote ce bilan qui est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°96 – CA 2015**

- Accord de principe pour les sorties et voyages :

1 – Sortie à la CPAM de LONS-LE-SAUNIER par les élèves d'ES de Madame GROGUELY à la rentrée prochaine, ces derniers ayant été lauréats d'un concours.

Cette sortie s'adresse à 70 élèves pour un coût de 600 € pris en charge par le lycée.

2 – Sortie Scènes du Jura : le tarif n'est pas encore défini, c'est un projet suivi par Madame HILAIRE

Ces deux projets sont approuvés par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

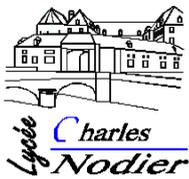
**Acte administratif n°97 – CA 2015**

- Appel à projets :

Il est remis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration les différents documents concernant cet appel à projets.

Projets :

- Le discours, du texte au langage du corps, projet suivi par Madame LYET, Madame MAURY et Madame HILAIRE,



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 6

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

- la réécriture, ou comment le personnage classique devient héros moderne suivi par Madame EHR SAM, GATTO et HILAIRE
- le Club Journal, suivi par Madame HILAIRE
- l'atelier découverte Humanités
- l'atelier préparation Sciences Politiques
- Compagnons inter générationnels

Sur l'ensemble de ces projets, l'académie a donné un avis favorable aux projets de 1 à 5 qui bénéficieront ainsi d'une subvention du Rectorat ; les projets 1 et 2 recevront une subvention de la DRAC pour les sorties ; le projet 6 pourra être financé grâce à une subvention de la DRAC.

Il sera soumis au conseil d'administration le vote de la répartition des IMP; un tableau concernant la ventilation des IMP est remis aux membres du Conseil d'Administration.

Ces projets sont approuvés par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°98 – CA 2015**

- Certification des langues vivantes :

Monsieur BERGEROT donne les résultats des différentes certifications en anglais et en allemand ; ces certifications ont concerné 26 élèves pour l'allemand et 22 élèves pour l'anglais ; la plupart de ces élèves sont issus des sections européennes. Les résultats de ces validations seront mis sur le site du lycée ; il est rappelé que c'est une évaluation européenne et il est donc important pour les élèves de les obtenir pour leur avenir.

- Règlement intérieur de la demi-pension :

Il est soumis aux membres du Conseil d'administration le règlement intérieur concernant la demi-pension. Monsieur GROSJEAN indique que ces dispositions seront portées à la connaissance des familles sur le site internet du lycée. Après discussion il a été décidé de modifier l'article 3.3.3 à la demande de la région ; il existera à la rentrée prochaine un nouveau régime d'inscription permettant une demi-pension sur 4 jours, entraînant un nouvel article 2.1.2.2.

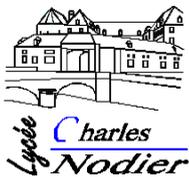
Dans le chapitre 5, l'article 5-4 sera ajouté afin de permettre aux familles, dans un délai de 3 semaines à compter de la connaissance de l'emploi du temps définitif, de modifier le contrat d'inscription.

Un contrat d'inscription au service de restauration et d'hébergement sera proposé à la signature du responsable financier de l'élève qui manifesterait ainsi son engagement à respecter les termes du règlement. Ce document sera remis en septembre avec les documents de rentrée.

A la question de Madame FRACHEBOIS concernant l'article 3.3.3, il a été répondu que cet article concernait toutes les personnes et tout le personnel qui utilisent le restaurant scolaire.

Le règlement est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°16F – CA 2015**



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 7

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

- Charte d'internat :

Madame COUTURIER présente la charte de l'internat liste toutes les demandes des familles quant aux horaires, aux règles de vie, aux sorties des élèves le soir.

En ce qui concerne les élèves majeurs, une autorisation sera sollicitée dans la fiche de renseignements aux parents, précisant si ces derniers peuvent gérer leurs sorties.

Les animations sport, atelier écritures, bijoux, comité de lecture sont maintenus pour la rentrée prochaine.

La charte ne suscite aucune question ; elle est soumise au vote et approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. **Acte administratif n°99 – CA 2015**

- Validation du planning de l'année scolaire 2015/2016 :

Le planning a été présenté au conseil pédagogique ; il s'arrête au 26 mai 2016.

Aucune question n'est posée ; il est soumis au vote et approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. **Acte administratif n°100 – CA 2015**

- Validation du dispositif de l'accompagnement personnalisé 2015/2016 :

Monsieur BERGEROT présente le dispositif d'accompagnement personnalisé qui fonctionnera pour les secondes de la même façon que cette année.

Différents documents sont remis aux membres du Conseil d'Administration concernant ce dispositif.

Les propositions tiennent compte des demandes des professeurs, notamment pour les terminales où il a été prévu en période 3 des cours magistraux type enseignement supérieur qui s'adresseront aux terminales ES.

Ce dispositif est soumis au vote et approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°101 – CA 2015**

- Validation du dispositif du tutorat 2015/2016 :

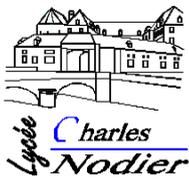
Monsieur BERGEROT précise que le tutorat fonctionnera de la même façon cette année que l'année dernière.

Les tuteurs auront droit à une IMP ; c'est la raison pour laquelle la liste des tuteurs est d'ores et déjà arrêtée.

Ce projet est soumis au vote et approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°102 – CA 2015**

- Validation du dispositif personnalisé de réussite éducative renouvelée :



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 8

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

Comme il a été abordé lors du bilan de l'action éducative, il est demandé la validation du nouveau système de DPRE reposant que l'envoi au collège de fiches de synthèse qui seront remplies par les professeurs principaux, qui s'accompagneront par la suite à la rentrée d'une réunion de l'ensemble des professeurs pour faire le point des élèves en difficulté.

En 2016 il est prévu de procéder à une réunion de l'ensemble des professeurs principaux 3<sup>e</sup> – seconde pour un échange sur les élèves.

Il est prévu une réunion de restitution en milieu d'année pour affiner ce nouveau système.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°103 – CA 2015**

- Validation du projet de voyage en Irlande des élèves de BTS tourisme :

Monsieur CORROTE précise que ce voyage d'étude s'adresse aux 2<sup>ème</sup> année de BTS.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°104 – CA 2015**

- Validation du projet de journée d'intégration aux ROUSSES des élèves de BTS Tourisme :

Monsieur CORROTE précise que cette journée s'adresse aux élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année ; ils visiteront l'Office du Tourisme, le Fort des Rousses...

Il s'agit de visites techniques permettant de rencontrer les gestionnaires des différentes structures touristiques.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°105 – CA 2015**

- Autorisation de modification des horaires de sortie pour les élèves participant à la section sportive aviron :

Monsieur le Proviseur indique que pour la rentrée prochaine les élèves se rendront sur le site le jeudi après-midi.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

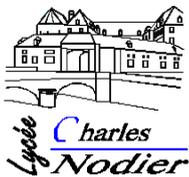
**Acte administratif n°106 – CA 2015**

- Validation des projets d'appariement : Allemagne et Suisse :

La convention de coopération d'appariement DOLE-BERNAU/BERLIN a été remise aux membres du conseil d'administration ; seule une phrase sera modifiée sous l'article 5 sécurité et responsabilité.

Cette convention est soumise au vote et approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°107 – CA 2015**



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 9

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

- Validation des dates du voyage en Autriche et de l'accueil des autrichiens :

Les autrichiens viendront du 11 au 19 mars et les français partiront du 1<sup>er</sup> avril au 7 avril.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°108 – CA 2015**

- Validation des modalités de la journée d'intégration des élèves des classes de seconde :

Monsieur GUYOT précise que cette journée est mise en place par les professeurs d'EPS qu'il s'agit d'une sortie sous forme de randonnée autour de NANS SOUS ST ANNE de 4 heures, soit 10 kms.

Une discussion s'instaure entre les différents membres du conseil d'administration qui pensent qu'il convient de revoir le projet pour permettre une journée en deux temps, une partie randonnée, une partie jeux.

Il est donc voté par le conseil d'administration la validation du principe de cette journée d'intégration et du lieu mais avec une promenade restreinte.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°109 – CA 2015**

- Validation de la ventilation des IMP hors DGH et ajustement des IMP DGH :

Il est remis un tableau concernant ce point de l'ordre du jour qui explique la clé de répartition des IMP de 0,25 à 2 . Sur ce tableau il est précisé en rouge les missions pédagogiques rémunérées en HSE et en noir les financements IMP.

Les IMP doivent être déposées au 10 juillet au Rectorat ; Monsieur le Proviseur propose le vote sur la répartition des IMP.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

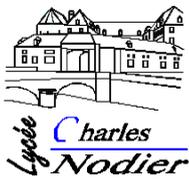
**Acte administratif n°110 – CA 2015**

**II – Fonctionnement matériel et financier :**

- Prise en charge des frais de stage pour les BTS :

Un document est remis concernant cette prise en charge à l'ensemble des membres du conseil d'administration ; ce document est présenté par Monsieur GROSJEAN qui rappelle que la région ne subventionne plus le lycée à ce titre et que la seule source de financement est une subvention de l'Etat et la taxe d'apprentissage.

Une discussion s'instaure entre les membres du conseil d'administration qui décident de modifier le document proposé sur les points suivants :



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 10

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

Article 2-3-1 : la distance est ramenée à 100 kms ; ainsi, la fin de la phrase sera « si la distance aller à parcourir excède 100 kms » au lieu de « 150 kms »

Article 2-3-2 : la distance est également modifiée et devra être comprise entre 100 et 200 kms ; ainsi la fin de la phrase sera « si la distance aller à parcourir est comprise entre 100 et 200 kms » au lieu de « entre 150 et 300 kms »

Article 2-3-3 : l'article est modifié comme suit : *Si la distance aller à parcourir excède 200 kms, l'étudiant aura droit au remboursement de ses frais de déplacement sur la base d'un seul trajet aller-retour pour la durée de son stage. L'indemnité sera calculée sur une base forfaitaire égale à 200 kms multipliés par le tarif déterminé par le Conseil d'Administration pour les transports réalisés au moyen d'un véhicule automobile personnel.*

Le conseil précise que le dispositif sera éprouvé sur la fin de l'année civile 2015.  
Lors du prochain conseil d'administration se tenant en février 2016, un bilan sera présenté pour connaître notamment les impacts budgétaires de ces nouvelles règles. ; un groupe de travail sera créé à cette fin début janvier 2016.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.  
**Acte administratif n°17F – CA 2015**

- Validation des choix pour le renouvellement des manuels scolaires :

Les manuels qui seront renouvelés pour la rentrée prochaine sont les manuels de russe, de première de géographie et de science économique et science politique en terminale.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.  
**Acte administratif n°111 – CA 2015**

- Validation du protocole de soins d'urgence :

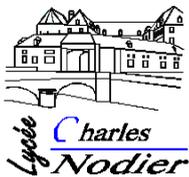
Le document est remis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration ; pas de questions.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.  
**Acte administratif n°112 – CA 2015**

- Subvention de l'ANAP :

Il est proposé de verser une subvention de 2000 € pour les besoins de fonctionnement de l'ANAP. Mr GROSJEAN donne lecture de trois articles qui fixent le cadre du versement des fonds.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.  
**Acte administratif n°18F – CA 2015**



BP 28  
39107 DOLE Cedex  
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 3  
Folio : 11

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

- Acceptation d'un don à destination des élèves lauréats du concours de la Résistance :

L'éditeur Ex Aequo offre au lycée 30 ouvrages d'une valeur marchande de 210 euros au total pour récompenser les lauréats du concours de la Résistance. Le Conseil d'administration est invité à se prononcer sur l'acceptation du don

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°19F- CA 2015**

- Sortie d'inventaire :

A l'aide du document qui avait été communiqué aux membres du Conseil, Monsieur GROSJEAN explique que dans le cadre de travaux à venir il convient de proposer à la Région Franche Comté, collectivité de tutelle, la désaffectation et la mise au rebut d'un lave batterie acquis en 2001.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°20F - CA 2015**

**III – Contrats, conventions et marchés :**

- Autorisation de recrutement et de renouvellement des contrats des assistants d'éducation :

L'équipe d'assistants d'éducation est presque totalement renouvelée puisqu'il convient de recruter deux postes 75 sur les 7 postes 25 actuels, soit 6 personnes nouvelles, le lycée bénéficiant de 7,25 ETP.

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°113 – CA 2015**

- Convention avec l'établissement de TABOR pour le « Week-end gourmand du Chat Perché » :

Il est précisé que l'accueil des élèves s'effectuera avec le comité de jumelage, que les élèves seront hébergés chez les étudiants de BTS.

A la question posée par un membre du CA, Monsieur CORROTTE précise qu'effectivement TABOR est l'invité du « Week-end gourmand du Chat Perché ».

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°114 – CA 2015**

- Convention de partenariat avec les Scènes du Jura :

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°115 – CA 2015**

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du Conseil d'Administration**  
**30/06/2015**

OBJET

Réservé au  
Directeur  
académique

- Convention section sportive aviron :

Ce projet est soumis au vote et approuvé par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.  
**Acte administratif n°116 – CA 2015**

- Renouvellement convention Adhésion au groupement de commande (denrées alimentaires) :

Les dispositions, et les adhérents au groupement de service, sont les mêmes que l'année dernière.

L'autorisation de signer la convention est soumise au vote et approuvée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

**Acte administratif n°117 – CA 2015**

**IV – Questions diverses :**

Aucune question diverse n'était inscrite à l'ordre du jour.

Monsieur le Proviseur remercie l'ensemble des équipes, des parents, et notamment les représentants des parents d'élèves qui quittent l'établissement, notamment Monsieur PECHARD qui prend alors la parole pour dire également qu'il a été très heureux et fier de participer à la communauté éducative de Nodier et qu'il remercie également l'ensemble des intervenants pour ces trois années.

La séance est levée à 21h15.

Le Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur



Le Proviseur  
Charles  
Nodier  
39107 Dole cedex - tél. 03 84 79 03 93 - fax

Le Secrétaire de séance : Mme ANGEL